

Témoignage de Manfred Pook entré à la MOPP déjà prêtre, à 34 ans



Quand j'ai été ordonné prêtre en décembre 1960 j'ai pensé de devenir un jour curé d'une paroisse ouvrière de mon diocèse d'Essen. Toute la région de la "Ruhr" était hautement industrialisée. A cause de mes contacts avec la JOC mon évêque m'a demandé de faire naître des groupes de la JOC dans la région Hattingen-Schwelm où j'étais jeune vicaire dans une paroisse.

En connaissant la JOC comme un mouvement porté par des laïcs j'ai expliqué à mon évêque que la fondation de nouveaux groupes de la JOC devrait être initiée par des jeunes ouvriers. J'avais compris que le rôle du prêtre était d'animer et non pas d'être le chef pour donner des ordres. La solution était une vie communautaire de trois membres laïcs de la JOC avec moi dans la petite maison que j'habitais seul.

Cela a été pendant plusieurs années ma première expérience de vie en petite communauté fraternelle. En conséquence de ces expériences positives je cherchais pour mon avenir de mener ma vie sacerdotale en petite communauté avec d'autres. Un ami prêtre m'a fait connaître une communauté des Oratoriens selon l'orientation de Saint Philippe Neri qui commençait dans mon diocèse. Avant de devenir membre à part entière des Oratoriens j'allais tous les jeudis pour participer à leur journée communautaire. Au cours d'un partage fraternel j'ai expliqué ma recherche: une vie en petite communauté au milieu ouvrier. Alors un des frères oratoriens qui connaissait bien les expériences pastorales en France m'a donné l'adresse d'une équipe de la "Mission Ouvrière Saints Pierre et Paul" à Port de Bouc (Bouche du Rhône).

J'y suis allé et la rencontre avec le premier frère de la MOPP, Michel Cuënot, a été décisive. J'ai voulu partir de l'Allemagne tout de suite pour commencer la formation à la MOPP. Pourtant mon père spirituel trouvait que j'étais trop enthousiaste et influencé par des sentiments. Il m'a demandé deux ans de distance sans aucun contact avec la MOPP. Quand après deux ans mon père spirituel voulait savoir comment je voyais maintenant mon appréciation de la MOPP, j'ai répondu: "Tout est resté comme le premier jour".

Alors il m'a dit que cela était sérieux et que je devais commencer les démarches auprès de mon évêque pour recevoir sa permission. Mon évêque ne m'a pas donné la permission. Pour m'éprouver il m'a proposé aller au Brésil comme prêtre "fidei donum" envoyé par lui-même. Après trois ans au Brésil il m'a donné la permission d'aller faire une expérience à la MOPP pour un an. Quand après cet an j'ai dit à mon évêque que j'étais prêt à faire ce qu'il me demandait en lui obéissant, il m'a donné la permission définitive de devenir membre de la MOPP.

Fraternellement Manfred,
S. Sulpice de Favières, 30 janvier 2012